

Votre **contact**



- **Service municipal des Sports**

Situé au premier étage de la mairie
1, place de l'Hôtel de ville

93430 Villetaneuse

www.mairie-villetaneuse.fr

Tél. : 01 49 40 16 36

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h.**

Cette deuxième édition du guide des sports est le reflet de la vitalité du sport villetaneusien. Les actions engagées dans le cadre du contrat communal avancent. L'office municipal des sports, interlocuteur des clubs, connaît une véritable redynamisation. On compte aujourd'hui à Villeteuse 26 disciplines sportives avec la création en 2010 du tir à l'arc. Notre volonté est de poursuivre les échanges avec les jeunes, la création de l'instance participative de la jeunesse est en cela une force, pour adapter au mieux les activités sportives à leurs attentes. Nous travaillons également en direction du sport au féminin et encourageons les créations de sections féminines. Le succès de la boxe thaï féminine en est un beau symbole.

La qualité de nos installations sportives nous permet d'encourager le développement des sports collectifs : basket, hand sont maintenant actifs à Villeteuse. Quant au football, la richesse du débat mené autour de la coupe du monde en juin dernier au centre socio-culturel Clara Zetkin a montré la volonté de l'ensemble des acteurs du monde sportif de mener ensemble une réflexion sur les évolutions de ce sport.

Nous vous invitons à retrouver l'ensemble des activités sportives à l'occasion de la matinée d'information sur la rentrée le samedi 4 septembre en mairie et l'après-midi au parc de loisirs de la piscine pour le forum des sports. Vous pourrez assister à des démonstrations, rencontrer les dirigeants de clubs et procéder à des inscriptions. Bonne rentrée à tous.

Carinne Juste

*Maire
Vice-Présidente
de Plaine Commune*

Fatimata Wague

*Adjointe au maire,
chargée des sports*

Le sommaire

● Votre **contact** page **2**

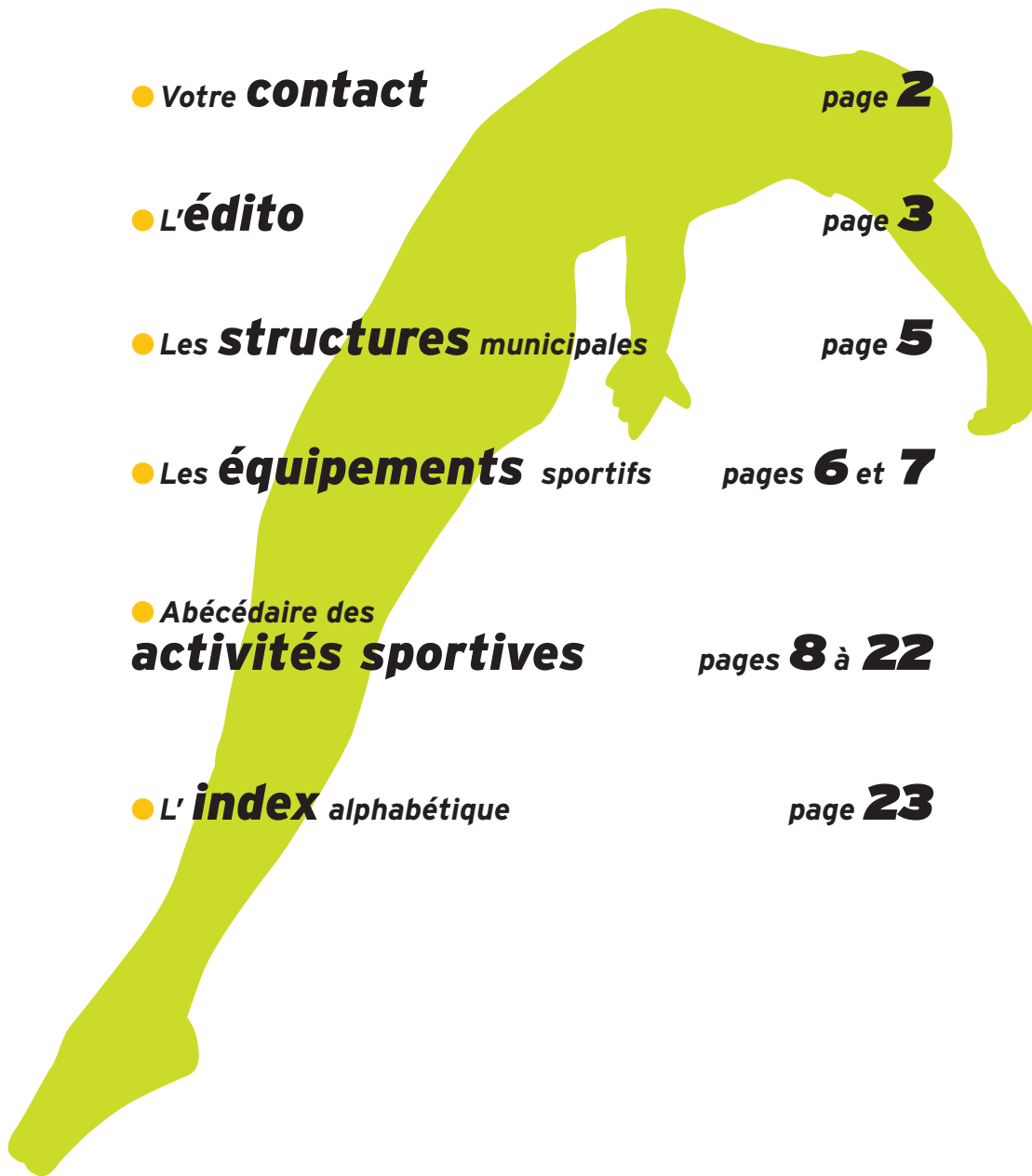
● L'**édito** page **3**

● Les **structures** municipales page **5**

● Les **équipements** sportifs pages **6 et 7**

● Abécédaire des **activités sportives** pages **8 à 22**

● L'**index** alphabétique page **23**



Les acteurs du sport à Villetaneuse

05

Service municipal des sports

Le service municipal des sports met en œuvre des projets visant au développement du sport pour le plus grand nombre. Il gère les équipements sportifs municipaux mis à la disposition des écoles, des collèges, de l'université, des clubs et associations sportives de la ville et des habitants de Villetaneuse.

Situé au premier étage de la mairie

1, place de l'Hôtel de ville

93430 Villetaneuse

www.mairie-villetaneuse.fr

Tél. : 01 49 40 16 36

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

L'Office municipal des sports (OMS)

En janvier 2009, l'Office Municipal des Sports de Villetaneuse a renouvelé son comité directeur et posé les bases de la nouvelle politique municipale dans le domaine du sport. Les objectifs de L'OMS peuvent se résumer, selon André Bongengwa, son président, par une offre de pratiques sportives « la plus large possible ». Avec dix nouvelles activités récemment mises en place, en plus de la dizaine déjà existante.

L'OMS est ouvert aux clubs et associations sportives, comme aussi aux représentants des collèges, écoles, université, aux jeunes, aux parents d'élèves, aux entreprises et au secteur médical. C'est dans cette volonté d'efficacité et de collégialité que l'OMS se réunit désormais

une fois par mois à la Mairie avec tous les acteurs pour faire vivre le sport dans notre commune.

Pour tout renseignement, contactez le service municipal des sports. Tél : 01 49 40 16 36

Club sportif de Villetaneuse (CSV)

Une grande partie de la vie sportive municipale s'organise autour du Club Sportif de Villetaneuse (CSV). Regroupant des représentants de toutes les sections sportives de la ville engagées en compétitions et affiliées aux fédérations nationales, le CSV est une des principales composantes associatives de l'Office Municipal des Sports. Ce Club permet aux différentes sections de bénéficier au mieux des infrastructures municipales, d'assurer les déplacements des équipes, ou encore de rémunérer les éducateurs sportifs.

Créé il y a plus de cinquante ans, en 1946, cette association compte désormais 15 sections, avec pas moins de 6 nouvelles disciplines pour la saison 2010-2011, telles que le football féminin, ou, grâce notamment à des partenariats avec les clubs de Pierrefitte, le handball, le basket, et l'athlétisme.

Le CSV vous propose de nombreuses activités sportives : football, foot à 7, basket-ball, handball, cyclisme, natation, plongée, natation synchronisée, judo, karaté, boxe anglaise, tennis, tennis de table, gymnastique sportive, baby gym, pétanque, boules bretonnes

Pour tout renseignement, contactez le service municipal des sports. Tél : 01 49 40 16 36

Les équipements sportifs



Complexe sportif Paul-Langevin ¹

Le complexe sportif comprend :

- une salle omnisports pourvue de gradins pour 100 spectateurs
- une salle de danse
- une salle de sports de combat

6 rue Paul Langevin
93430 Villetaneuse

☎ 01 49 71 11 15

Gymnase Jesse-Owens ²

Le gymnase comprend :

- une salle polyvalente multi-sports pourvue de gradins pour 400 personnes
- une salle spécialisée pour la pratique de la gymnastique transformable en salle de spectacle, avec des gradins pouvant accueillir 380 personnes.

44 rue Raymond Brosse
93430 Villetaneuse

☎ 01 49 71 22 60

Gymnase Jules-Verne ³

Cet équipement comprend une salle d'entraînement réservée aux scolaires et aux sections sportives.

105, rue Maurice Grandcoing
93430 Villetaneuse

☎ 01 49 71 22 60

Stade Dian de Villetaneuse ⁴

Le stade comprend :

- un terrain de foot
- un terrain d'entraînement





- un plateau d'évolution
- une piste droite de 80 mètres
- un terrain de pétanque
- un terrain de boules bretonnes
- et un bon éclairage pour les entraînements nocturnes

Rue Carnot

93430 Villetaneuse

☎ 01 48 27 95 73

Stade du parc 5 **Parc départemental**

40 rue Edouard Vaillant

Cet équipement sportif est à la pointe de la technicité son terrain de football et sa piste d'athlétisme sont réalisés en gazon synthétique de dernière génération. Ils pourront accueillir par tous les temps les entraînements des scolaires et des clubs. Les groupes d'utilisateurs non organisés en associations pourront, à la condition de signer la « charte de bonne utilisation des équipements sportifs » accéder ainsi pour une saison aux aires de jeux lorsqu'elles seront libres.

Centre 6 **d'initiation culturelle et artistique (CICA)**

Le CICA, dit aussi le « Château », accueille les cours de musique et de danse. Certains cours de gymnastique s'y déroulent.

4, avenue Victor Hugo

93430 Villetaneuse

☎ 01 48 29 61 95

Centre Nautique 7 **Jacques-Duclos**

Lieu sportif et de détente, on peut y nager individuellement ou en famille, y pratiquer différentes formes d'aquagym, de la natation

synchronisée, de la natation sportive et aussi de la subaquatique. Ces activités sont proposées par les clubs qui s'y entraînent. Ses bassins, «le 25m» et le «petit bain», sont accessibles à tous et aux handicapés aussi, la ville s'étant équipée d'un fauteuil facilitant la mise à l'eau.

La pataugeoire permet grâce à sa faible profondeur d'accueillir les tout petits. L'été, le solarium bien orienté vers l'astre du jour, donne un avant gout de vacances aux usagers qui s'y rendent en nombre.

Le centre nautique comporte :

- un bassin sportif de 25 m,
- un bassin d'apprentissage de 12,5 m sur 15 m,
- une pataugeoire,
- des pelouses.

Avenue Jean-Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

☎ 01 48 22 60 30

Parc de loisirs 7 **de la piscine**

Deux courts de tennis d'extérieur, un terrain de pétanque et un minigolf permettent aux habitants contre le prix d'une location modique et défiant toute concurrence de s'adonner au plaisir d'une pratique sportive et de loisir.

Le parc comprend :

- un parcours de Golf miniature
- deux courts de tennis (accessibles avec la carte-tennis loisir délivrée par le service des sports).
- un terrain de boules
- des tables de ping-pong

Avenue Jean-Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

☎ 01 48 21 53 14

ou 01 48 22 60 30

Les sports de A à Z



Aquagym douce

L'aquagym municipale est une activité ouverte à tous, de 18 à 77 ans, avec un niveau de pratique abordable pour découvrir et participer à activité sportive qui apporte à travers les propriétés de l'eau bien être et décontraction. Les exercices peuvent être réalisés par tous, chacun peut adapter le rythme et l'intensité en fonction de ses capacités et de sa motivation. Un nombre maximum de 30 participants est acceptée par cours.

Aucun matériel spécifique n'est à apporter en dehors de votre maillot de bain.

Horaires :

- Mardi : 12h à 13h
- Vendredi : 18h à 19h et 19h à 20h.

Il n'y a pas de séance pendant les vacances scolaires

Lieu : centre nautique Jacques Duclos, avenue Jean-Baptiste Clément.

Inscriptions : l'inscription se fait à la caisse du centre nautique pendant les heures d'ouvertures au public par l'achat de cartes de 10 séances.

Tarif : 26.25 € pour 10 séances

Contact : Centre nautique Jacques Duclos,
☎ 01 48 22 60 30

Aquagym tonique

A chaque séance d'aquagym, des enchaîne-

ments toniques au rythme soutenu, permettent à chaque participant de travailler ses capacités cardiaques et de renforcer différentes partie du corps : abdominaux, cuisses, fessiers, triceps, biceps...

Cette activité est soutenue physiquement, pour y participer vous devez :

- fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive.
- passer une période d'évaluation de deux ou trois séances avant votre inscription définitive.

Horaires :

- mardi : 19h40 à 20h25
- mardi : 20h30 à 21h15
- jeudi : 19h30 à 21h30

Lieu : centre nautique Jacques Duclos, avenue Jean-Baptiste Clément.

Inscriptions : pendant les heures de pratique. Elles se font de préférence en début de saison (en septembre et octobre), mais n'hésitez pas à contacter l'association en cours d'année. Il vous sera demandé 2 enveloppes timbrées et de photos d'identité en plus du prix de l'abonnement (tarif préférentiel pour les habitants de Villetaneuse).

Contact : ASA.

Akim CHIR, président
☎ 01 48 22 60 30
asa.aqua93@yahoo.fr

Aquagym séniors

Des cours sont proposés spécialement pour les retraités, en page 21, rubrique «Séniors».



Athlétisme

Le club propose de l'athlétisme traditionnel, mais aussi toutes les déclinaisons de la course à pied, comme le cross ou le triathlon. Des athlètes d'expérience encadrent enfants et adultes

Horaires :

les mardis et jeudis à partir de 19h30 au complexe Roger Fréville de Pierrefitte ou au stade du parc à Villeteuse.

Lieu :

- stade du Parc de Villeteuse, parc départemental (entrées rue Edouard Vaillant)
- complexe sportif Roger Fréville de Pierrefitte

Contact : Christian Roudier, président

**12 allée Jean-Vilar,
93380 Pierrefitte-sur-Seine.**

☎ 06 63 44 83 66

@ pma93@free.fr

www.pma93.fr

Basket-ball

La section Basket du CSV a démarré avec la session 2009-2010.

Horaires :

- lundi : 19h à 21h,
- mercredi et jeudi : 17h30 à 20h30
- vendredi de 18h30 à 20h30

Lieu : gymnase Jesse Owens,

44, rue Raymond Brosse

**Contact : Section basket-ball du CSV
(club sportif de Villeteuse)**

Steeve WEMBO, président de la section basket : 06 12 68 05 52

Philippe WINDEX, président du club de Basket-ball A.S de Pierrefitte

☎ 01 48 26 21 20

www.basketfrance.com

Boules bretonnes

Activité de détente qui se pratique à Villeteuse à partir de 18 ans, hommes et femmes sont les bienvenus. Le jeu de «boules bretonnes» remonte au Moyen Age. Ses règles ne diffèrent pas de la pétanque classique si ce n'est que les boules sont traditionnellement en bois et aujourd'hui en résine. Les diamètres varient de 9 à 11 cm et le poids de 600 grammes à 1 kg. La section Villeteusienne organise 8 concours annuels pour ses membres.

Horaires : de 14h30 à 18h30, 7 jours / 7

Lieu : Stade Dian, rue Carnot

Inscriptions : une carte d'identité vous est demandée au moment de l'inscription.

Tarif : 15 € la cotation annuelle (assurance comprise)

Contact : Section boules bretonnes, Gérard PASQUINO, Président

☎ 06 68 90 01 22

www.laboulebretonne.free.fr



Boxe anglaise

La boxe anglaise prône les valeurs du respect, de la maîtrise de soi, du goût de l'effort et du travail collectif. Elle permet d'extérioriser sa force, travailler sa personnalité et renforcer sa confiance en soi en plus d'être un moyen de défense.

Le club de boxe anglaise de Villetaneuse s'adresse aux filles comme aux garçons. Les participants sont répartis en groupe d'âge, de 6 à 14 ans et de 17 à 30 ans. Des gants vous sont prêtés pour commencer. Par la suite, vous devrez vous procurer vos propres gants.

Horaires :

- lundi de 17h30 à 19h30

mardi de 17h30 à 20h

mercredi de 17h à 18h30

-vendredi de 17h30 à 19h30

samedi de 10h à 12h

Lieu : gymnase Jules Vernes,

105, rue Maurice Grandcoing

Inscriptions :

Il existe plusieurs tarifs (de 6 à 14 ans : 93 euros, 15 ans et + : 130 euros).

A fournir au moment de l'inscription :

- Un certificat médical
- Une photocopie de votre pièce d'identité
- Une photo d'identité

Contact : Abdoulaye TOURE

☎ 06 27 60 26 73

www.ffboxe.asso.fr

Boxe Thaï (Muay-Thai)

Le « Muay-Thai », ou boxe thaïlandaise, utilise indifféremment les pieds, les genoux, les coudes et les poings. Cette discipline sportive intense nécessite des aptitudes physiques telles que la souplesse, les réflexes, la puissance et la force, mais aussi des aptitudes mentales comme la volonté, le courage et le respect.

La boxe thaï est ouverte à tous les niveaux. Les participants sont réunis par groupes d'âge. En ce qui concerne le matériel, vous devez vous équiper de protège-dents pour débiter. Plus tard il faudra envisager de vous munir de gants et de protège-tibias.

Horaires :

● lundi de 18h45 à 20h45

● mardi de 20h à 22h

● jeudi de 19h30 à 21h30

(pour les plus de 15 ans)

Lieu : gymnase Jules Verne,

105, rue Maurice Grandcoing

Inscriptions : les pièces suivantes vous seront demandées au moment de l'inscription :

- Un certificat médical
- Une photocopie de votre pièce d'identité
- Une photo d'identité

Contact : TNT boxing

Xavier SEVERIN, entraîneur

☎ 06 15 96 08 65

naqmuay@hotmail.fr

www.tntboxing.fr



- 1 équipe U19 (unités pour les 18-19 ans)
- 4 équipes de seniors (à partir de 20 ans)

Séances d'entraînement : Les entraînements se déroulent tous les jours de la semaine à raison de 1h30 par séance, et les compétitions ont lieu le week-end.

Lieu :

- Stade Dian, rue Carnot
- stade du Parc de Villeteuse, Parc départemental (entrées rue Edouard Vaillant)

Inscriptions : Lors de l'inscription, vous devrez remplir une fiche de renseignement et présenter les documents suivants :

- Un extrait de naissance ou une pièce d'identité
- Un certificat médical
- Un certificat d'engagement des parents

Matériel requis : venir avec ses chaussures (chaussures à crampon ou baskets), la section fournit les maillots, les shorts, les ballons et tous le matériel pédagogique.

Déplacements : des déplacements sont à prévoir pour les matchs le week-end qui se déroulent parfois à l'extérieur.

Horaires :

- lundi, mardi et vendredi de 17h30 à 22h
- mercredi de 14h à 22h
- samedi de 13h à 18h

**Contact : Section football du CSV
(club sportif de Villeteuse)**

Mohand TAMAZOUST, président

☎ **06 61 11 90 57**

Foot à 7

Le Foot à 7 est un dérivé du football classique qui se situe entre le foot en salle et le football. Il se pratique à 6 joueurs et un gardien de but sur un demi-terrain utilisé dans sa largeur. Les règles sont un peu différentes du football : pas de tacles, durée 2x30min, les touches sont jouées au pied, auto-arbitrage, et d'autres... Le Foot à 7 se pratique dans une ambiance conviviale et ludique où chacun peut participer quel que soit son niveau technique et ses capacités physiques.

Les équipes sont inscrites au championnat de Foot à 7 en FSGT.

Les matchs ont lieu les lundis soirs en fonction du calendrier.

Horaires :

- lundi : 20h à 22h
- jeudi : 20h à 22h.

Il n'y a pas de séance pendant les vacances scolaires

Lieu : stade du Parc. Parc départemental (entrées rue Edouard Vaillant).

Inscriptions : Le foot à 7 est une section du CSV créée depuis la saison 2008/2009

Pour vous inscrire, contactez les responsables par mail : csv.foot7@yahoo.fr

Les effectifs sont limités à 20 personnes majeures, les inscriptions ont lieu fin août /début septembre en fonction du nombre de places restantes.



de passer au niveau supérieur en passant devant un jury constitués de juges fédéraux. Il existe 4 niveaux : « bronze », « argent », « or », « inter-club » et « promotion ».

Une séance est généralement découpée en :

- 10 minutes d'échauffement général pour renforcer les abdos, travailler l'étirement, le battement, l'équilibre, le pont,
- 15 à 20 minutes d'échauffement spécifique à l'engin choisi
- puis travail de nouveaux gestes

Horaires :

- le lundi de 18h à 20h
- le mardi et jeudi de 17h à 20h30
- le mercredi de 13h30 à 20h
- le jeudi de 17h30 à 20h

Lieu : gymnase Jesse Owens, 44, rue Raymond Brosse

Contact : Section gymnastique du CSV (club sportif de Villetaneuse), Jeannine RIFFLÉ, Présidente du Club de Gymnastique

☎ 01 48 22 64 97

Gymnastique tonique

Cours de gymnastique assez tonique sont proposés.

Horaires :

Mardi de 19h à 20h.

Lieu : gymnase Paul Langevin, 6, rue Paul-Langevin

Inscriptions : service culturel en mairie et CICA

Pièces à fournir : justificatif de domicile, certificat médical obligatoire

Tarif : mensuel en fonction du quotient familial (minimum : 2.70 €, maximum 12,38 €).

Contact : service culturel en mairie

☎ 01 49 40 76 04

Gym tonique - Step - fitness

L'association «5/7/9 initiatives» propose des activités sportives pour les Villetaneusiens : aérobie, step, renforcement musculaire... Les cours débutent à partir du vendredi 2 octobre.

Horaires :

- lundi de 19h à 20h et de 20h à 21h : renforcement musculaire -aérobie
- mercredi de 20h à 21h : step
- vendredi de 21h à 22h : renforcement musculaire abdo-fessiers

Lieu : Gymnase Paul Langevin, 6 rue Paul Langevin

Inscriptions : aux heures et lieu de cours auprès de Nacima.

Pièces à fournir : certificat médical et 2 photos d'identité

Tarif : 100 € par an.

Contact : association 5,7,9 initiatives auprès de Nacima pendant les cours.



les enfants peuvent nous rejoindre à tout moment pendant la période scolaire. Parents, vous pouvez regarder votre enfant lors des séances en restant sur les promenoirs du centre nautique municipal.

Horaires : mardi de 20h à 21h45, jeudi de 19h30 à 21h45, samedi de 12h à 14h (hors vacances scolaires).

Lieu : centre nautique Jacques Duclos, avenue Jean-Baptiste Clément

Contact aux heures de pratique :
Rémy LAMONTAGNE, président
☎ **01 48 22 60 30**

Judo

Faire du judo, c'est apprendre et maîtriser un geste technique mais aussi développer des qualités morales. La section Judo du CSV entretient une ambiance familiale autour des valeurs humaines qui se traduisent par le code moral du judo : la politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et l'amitié qui est le plus pur des sentiments humains.

Dès l'âge de 4 ans, le judo contribue au bon développement physique et intellectuel de votre enfant. Ses règles de "savoir être" et de "bonne conduite" l'aident à créer autour de lui un climat de confiance. En développant sa concentration, sa motricité et son équilibre, votre enfant prend de plus rapidement conscience de

toutes ses possibilités.

Le club propose 3 niveaux de cours :

- Animation judo, la section de baby judo de 4 ans à 6 ans
- Ecole judo de 6 ans à 11 ans
- Des débutants aux confirmés pour les Benjamins de 2ème année à Juniors

Horaires :

- mardi de 18h30 à 21h
- mercredi de 13h30 à 17h30

Lieu : Gymnase Paul Langevin, 6 rue Paul Langevin

Contact : section judo du CSV (club sportif de Villetaneuse) Sylviane TRUCIOS, directeur technique du Club de Judo
☎ **06 20 21 04 20**

Karaté

Avec plus de 25 ans d'existence, la section Karaté du CSV de Villetaneuse souhaite promouvoir un Karaté-do pour tous, suivant vos attentes et vos objectifs individuels. Chaque élève peut progresser à son rythme, suivant ses centres d'intérêt et d'écoute.

Véritable école de vie pour forger son caractère et son épanouissement social, la section met l'accent sur la convivialité pour intégrer chaque nouveau membre avec le souci constant de s'améliorer tant qualitativement (environnement, discipline, projet) que quantitativement (créneaux horaires, flexibilité, adhérents et adhérentes). Le club propose deux représenta-



tions majeures chaque année : le « Gala du samourai » et le « Gala des grades ».

Les adhérents :

La pratique est ouverte aux femmes comme aux hommes, enfants comme adultes (cours à partir de 4 ans). La section Karaté compte 80 à 90 élèves, avec 77% de moins de 16 ans et 34% de Femmes. Une grande majorité des membres viennent en famille.

Horaires :

● Mercredi 17h30 à 18h30 : **Baby-Karaté**. 1 cours pour les 4-5 ans - tenue kimono obligatoire.

● Lundi et mercredi 18h30 à 19h30 : **Karaté Enfant**. 2 cours pour les 6-12 ans - tenue kimono obligatoire.

● Lundi et mercredi 19h30 à 20h45 (2 cours) et 20h45 à 22h (2 cours) : **Karaté Traditionnel**. 4 cours pour les 13-16 ans et plus de 16 ans - tenue kimono obligatoire

● Jeudi 19h à 22h : **Karaté Compétition**. Préparation physique et sport en famille pour tous - tenue jogging

● Vendredi 19h30 à 22h : **Karaté Self-défense**. 1 cours à partir de 16 ans - tenue jogging ou kimono.

Chaque jour de la semaine permet d'aborder un aspect particulier de la pratique : le lundi est consacré aux Kata, le mercredi au Kunité, le jeudi à la préparation physique et le vendredi au self-défense.

Lieu : Au dojo du gymnase Paul Langevin, 6 rue Paul Langevin

Inscriptions : Se présenter aux horaires de pratique. Un dossier d'inscription est remis sur place. Il vous sera demandé :

- Un certificat médical d'aptitude au Karaté
- 2 photos identités
- 2 enveloppes timbrées
- La cotisation suivant situation familiale
- La licence fédérale est obligatoire.

Contact : CSV Karaté-do (Club Sportif de Villetaneuse section Karaté-do), Isabelle ONGOÏBA, présidente, et Majid MESNAOUI, entraîneur.

☎ 06 09 07 94 70

@ karate@csvgilletaneuse.fr.st

Natation

La pratique de la natation est découpée par âge, de façon à s'adapter aux besoins de tous, tout en accompagnant les progrès de chacun. Que vous soyez nageur ou grand débutant, vous pouvez rejoindre un des cinq groupes existants :

- l'école de natation pour les enfants débutants de 6 à 8 ans
- le groupe de pré-compétition pour les nageurs ayant deux ans de pratique
- le groupe de compétition qui représente la commune aux championnats départementaux
- le groupe de perfectionnement pour les jeunes de 16 à 20 ans, qui veulent s'entretenir ou préparer le concours de surveillant de baignade ou le BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique)



● le groupe des adultes de plus de 20 ans et jusqu'à 75 ans, qui est ouvert à tous, grand débutants compris.

Matériel :

● La tenue de bain est composée du maillot, d'un bonnet et de lunettes. La commune met à disposition des planches, des pull-boy, des palmes de toutes tailles et des ceintures de liège.

Horaires :

- Lundi de 17h30 à 19h30 (6 /8 ans et 10/13 ans)
- Mardi de 18h30 à 20h (8/10 ans)
- Mercredi de 17h30 à 20h (10/13 ans- 14/16 ans)
- Vendredi de 20h30 à 22h (groupe adulte)

Lieu : centre Nautique Jacques Duclos, avenue Jean-Baptiste Clément.

Inscriptions : Pour une première inscription, adressez-vous au club à la mi-septembre. Vous devrez remplir une feuille de renseignement et recevrez le règlement intérieur.

Vous devez venir avec les documents suivants :

- Un certificat médical d'aptitude à la natation
- 2 photos d'identité
- 2 enveloppes timbrées et libellées à votre adresse

Les nageurs déjà inscrits à la saison précédente sont prioritaires pour se réinscrire. Chacun reçoit par courrier la date et les créneaux horaires de la nouvelle saison.

Contact : Section natation du CSV (club sportif de Villeteuse) Abdelkader AFANE, président

☎ 06 01 10 26 01

Natation synchronisée

La natation synchronisée allie la natation, la danse et la gymnastique mais reste néanmoins un sport nautique. Individuelle et collective à la fois, elle implique souplesse, créativité, endurance, et concentration pour suivre le rythme musical et rester synchronisé. Ce sport est aussi festif ; en compétitions ou galas, les nageuses se parent de coiffes, de maillots de bain à paillettes et de maquillage. La section natation synchronisée du CSV a la volonté d'allier performance sportive avec esprit d'équipe, divertissement et convivialité pour que vous puissiez vous épanouir à votre rythme. Le club accueille les enfants dès 6 ans, sans obligation de savoir nager. Un test dans l'eau est obligatoire avant l'inscription. L'encadrement est assuré par 4 entraîneurs qualifiés.

Matériel :

la tenue de bain est composée du maillot, d'un bonnet blanc, de lunettes et d'un pince nez (vendu à la section). La commune met de plus à disposition des planches, des pull-boy, des palmes de toutes tailles et des ceintures de liège.

Horaires :

- Les lundis de 18h30 à 20h et 20h à 21h30
- Les jeudis de 19h à 20h30 et de 20h30 à 22h
- Les vendredis de 19h à 21h
- Les samedi de 13h30 à 14h30 et de 14h30 à 15h30 au gymnase Langevin

Lieu : centre Nautique Jacques Duclos, avenue



Sauf avis médical contraire, la pratique de la plongée, au sein du club est ouverte à tous, la deuxième condition est d'être au minimum âgé de 14 ans.

Horaires :

Le mercredi de 19h45 à 22h45.

Lieu : centre nautique Jacques Duclos, avenue Jean-Baptiste Clément.

Contact : section plongée du CSV (club sportif de Villetaneuse), **Christian REAN, Président.**

☎ **06 08 37 15 33**

www.sessm.fr

@ **president@sessm.fr**

Séniors

Le service municipal destiné aux personnes âgées propose chaque semaine différentes activités sportives gratuites : gymnastique d'entretien ou chorégraphique, yoga, aquagym. Reprise des activités le 15 septembre :

● Aquagym : le lundi de 11h à 12h au centre nautique avec les maîtres nageurs municipaux (seule l'entrée à la piscine est payante)

● Yoga-relaxation : mardi de 15h à 16h au CICA

● Gymnastique traditionnelle : vendredi de 9h30 à 11h au CICA avec Brigitte Pierre

● Gymnastique d'entretien. Ce cours est étudié pour les personnes n'ayant pas pratiqué d'activité physique depuis longtemps : mardi de 9h30 à 12h et vendredi de 11h à 12h Au CICA

Inscriptions : au pôle séniors, 5, rue du 19 mars 1962
Fournir un certificat médical.

Contact : pôle séniors

☎ **01 49 46 10 93**

Tennis

La section tennis du club sportif de Villetaneuse permet à votre enfant de se familiariser très tôt au maniement de la raquette, dès l'âge de 5 ans et jusqu'à 7 ans, en permettant la pratique du « mini tennis ». Le matériel est prêté par le club.

A partir de 8 ans, la section permet à votre enfant de pratiquer le tennis sur les cours classiques lors de séance qui regroupent 5 à 6 enfants par cours.

Horaires :

● lundi de 17h à 19h,

● mercredi de 16h à 18h,

● samedi matin de 9h à 10h 30

Lieu :

● gymnase Paul Langevin, 6 rue Paul Langevin 93430 Villetaneuse

Contact : le Club de tennis de Villetaneuse fait partie du CSV (club sportif de Villetaneuse) **Christophe MERRIEN, président.**

☎ **06 10 49 11 94**



Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page below the title.



Samedi 4 septembre 2010

de 14h à 17h

Parc de loisirs de la piscine

**VENEZ DÉCOUVRIR LES 26 ACTIVITÉS SPORTIVES PRATIQUÉES
À VILLETANEUSE : ADMIRER, PRATIQUER, ESSAYER, S'INFORMER, S'INSCRIRE.**



Toutes les infos sur www.mairie-villetaneuse.fr

